

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGOIS
SÉANCE DU 25 JUIN 2024 À 18 HEURES 30

N° DEL2024_132 : AIDE AUX LOYERS - ABELHA CONSTRUCTIONS

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq juin

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 25 juin 2024 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 19 juin 2024.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry MALLÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Alfred KROL, Michel TREBOSC, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Agnès BRU

Membres présents non votants :

Monsieur Jacky MIQUEL

Membres excusés :

Madame Christine TAMBORINI, Messieurs Pascal PRAGNERE, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Gérard POUJADE, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Laurence PUJOL (pouvoir à Anne GILLET VIES), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Jérôme CASIMIR (pouvoir à Marc VENZAL), Elisabeth CLAVERIE (pouvoir à Bernard DELBRUEL), Thierry DUFOUR (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), David DONNEZ (pouvoir à Camille DEMAZURE), Sylvie FONTANILLES-CRESPO (pouvoir à Martine LASSERRE)

Conseillers communautaires en exercice : 50 titulaires et 10 suppléants

Quorum : 26

Votants : 45

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 25 JUIN 2024

N° DEL2024_132 : AIDE AUX LOYERS - ABELHA CONSTRUCTIONS

Pilote : Développement économique et de l'innovation

Monsieur Roland GILLES, rapporteur,

Abelha Constructions, entreprise spécialisée dans la maîtrise d'œuvre, la conception et la réalisation de projets de construction ou rénovation bas carbone, basse consommation et passifs, a été créée en octobre 2022. Elle était jusqu'à présent hébergée chez l'un des associés, Solidaires pour l'habitat (Soliha) Tarn. Étant en développement, l'entreprise souhaite désormais s'implanter dans un local adapté à ses besoins croissants.

Pour cela, elle a sollicité l'aide de la communauté d'agglomération de l'Albigeois pour trouver un local répondant à ses besoins dans un premier temps et bénéficier d'un accompagnement dans le cadre du programme d'aides à l'immobilier adopté en 2023.

L'entreprise compte aujourd'hui deux salariés et projette une à deux embauches d'ici fin 2024.

Un local a été trouvé place du Vigan à Albi, offrant 90 m2 immédiatement disponibles et un plateau de 50m2 à aménager. Des travaux d'aménagement sont en effet nécessaires pour adapter ce local à l'activité de l'entreprise. Le montant des travaux sera réparti en deux phases, une immédiate d'un montant de 15 000 € HT et une seconde phase d'un montant de 65 000 € HT.

L'entreprise va louer le local pour un loyer figé à 500€/mois pendant trois ans puis 700€/mois.

Pour accompagner cette entreprise dans sa relocalisation et son développement et conformément au règlement adopté par la communauté d'agglomération le 27 juin 2023, il est proposé d'attribuer une aide à l'immobilier sous forme d'une subvention dégressive sur trois ans :

- 3000 € de subvention pour les douze premiers mois à compter de la signature du bail ;
- 2 000 € pour les douze mois suivants ;
- 1 000 € pour les douze derniers mois.

Cette aide respecte le cadre du règlement de la Commission européenne n°1407/2013 du 18 décembre 2013 concernant l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne relatifs aux aides *de minimis*.

Cette proposition d'aide financière vise à soutenir une entreprise émergente engagée dans des pratiques de constructions durables tout en favorisant la création d'emplois locaux et le développement économique du territoire.

L'attribution de cette aide fera l'objet d'une convention entre la communauté d'agglomération de l'Albigeois et Abelha Constructions.

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver :

- l'attribution d'une aide dégressive aux loyers sur une durée de trois ans, soit une subvention d'un montant total de 6 000 € à la société Abelha Constructions ;
- le projet de convention de cofinancement entre la communauté d'agglomération de l'Albigeois et cette entreprise.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le règlement des aides économiques adopté le 7 juillet 2023,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 4 juin 2024,

VU la présentation en commission développement économique et attractivité du 11 juin 2024,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE d'attribuer une aide dégressive aux loyers sur une durée de trois ans, soit une subvention d'un montant total de 6 000 € à la société Abelha Constructions.

APPROUVE le projet de convention jointe.

DIT que les crédits sont prévus au budget primitif de l'exercice en cours.

AUTORISE madame la présidente ou monsieur le vice-président délégué à signer tout acte afférent.

Fait le 25 juin 2024,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Thierry MALLÉ